
MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pouvoir adjudicateur

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PONT AN ILIS

Représentant du pouvoir adjudicateur

Le Président

Mandataire du pouvoir adjudicateur

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PONT AN ILIS

Objet du marché

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Commune de PLOUGAR

Renouvellement de canalisation de Ty Nevez à Croas valy Fao sur la RD 30

Réservé pour la mention Nantissement

Mode de passation

Le présent marché est passé suivant la procédure adaptée avec publicité préalable en application de l'article 27 du Décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux Marchés Publics.

Identifiants

Ordonnateur :

Comptable public assignataire des paiements : Trésorier de LANDIVISIAU

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du Décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux Marchés Publics :

Le Président

Contenu de l'acte d'engagement

Cet acte d'engagement :

(Le candidat remplit un acte d'engagement pour chaque variante et donne les précisions ci-dessous).

- Correspond à la solution de base unique
- Correspond à une variante, précisez laquelle : n° /

Sommaire

1. Contractants	3
2. Prix.....	5
2.1 Montant du marché tranche ferme	5
2.2 Montant tranche conditionnelle	5
3. Délais	5
3.1 Période de préparation	5
3.2 Délai d'exécution.....	5
4. Paiements	5

1. Contractants

Je soussigné, (Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique)

Nom :

Prénom :

Domicilié à :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....
Domicilié à :

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....
Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code APE :

Nous soussignés, (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 1

Nom :

Prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....
Domicilié à :

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....
Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code APE :

Nous soussignés, (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 2

Nom :

Prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....
Domicilié à :

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....
Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code APE :

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement solidaire

- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières et des documents qui y sont mentionnés.
 - Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 48 et 55 du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux Marchés Publics.
- Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, à exécuter les travaux du lot désigné en page une du présent Acte d'Engagement, dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise

.....
est désignée mandataire des entrepreneurs groupés solidaires.

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 3 mois à compter de la signature de l'Acte d'Engagement.

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement conjoint

- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières et des documents qui y sont mentionnés.
 - Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 48 et 55 du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux Marchés Publics.
- Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés conjoint, à exécuter les travaux du lot désigné en page une du présent Acte d'Engagement, dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise

.....
est désignée mandataire solidaire des entrepreneurs groupés conjoints.

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 3 mois à compter de la signature de l'Acte d'Engagement.

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que titulaire unique

- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières et des documents qui y sont mentionnés.
 - Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles . 48 et 55 du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux Marchés Publics
 - Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux du lot désigné en page une du présent Acte d'Engagement, dans les conditions ci-après définies.
- L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 3 mois à compter de la signature de l'Acte d'Engagement.

2. Prix

2.1 Montant du marché L'évaluation de l'ensemble des prestations du présent marché, telle qu'elle résulte du détail estimatif est de :

Montant hors TVA

TVA au taux de : 20 %
.....

Montant TTC
.....

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....
.....
.....

3. Délais

3.1 Période de préparation

Il n'est pas prévu de période de préparation des travaux.

3.2 Délai d'exécution

Le délai d'exécution est laissé à l'initiative du candidat.

Le délai d'exécution proposé est de :

Le délai court à compter du lendemain de la date de réception par l'entrepreneur de l'ordre de service qui prescrira de commencer l'exécution du présent marché.

4. Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le Cahier des clauses administratives particulières.

<input type="checkbox"/> Prestataire unique	Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique
---	---

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :											
Compte ouvert à l'organisme bancaire :											
A :											
Au nom de :											
Sous le numéro :										Clé	
Code banque :						Code guichet					
<i>(joindre un RIB ou RIP)</i>											

Avance											
<i>Partie à valoriser si vous répondez en tant que titulaire unique</i>											
Il est prévu une avance. (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)											
Toutefois, le titulaire doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire, à concurrence de 5 % du montant de l'avance.											
L'entreprise désignée ci-avant :											
<input type="checkbox"/> Refuse de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des clauses administratives particulières.											
<input type="checkbox"/> Ne refuse pas de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des clauses administratives particulières.											

<input checked="" type="checkbox"/> Groupement conjoint											
<i>Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement conjoint</i>											
Cotraitant 1 :											
Répartition des paiements :											
Cotraitant 2 :											
Répartition des paiements :											
<input checked="" type="checkbox"/> Groupement solidaire											
<i>Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement solidaire</i>											
<input type="checkbox"/> Paiement des sommes sur un compte unique.											
Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.											
<input type="checkbox"/> Paiement des sommes sur des comptes séparés											
Les paiements seront effectués suivants les modalités définies ci-après :											
Cotraitant 1 :											
Répartition des paiements :											
Cotraitant 2 :											
Répartition des paiements :											
Avance											
<i>Partie à valoriser si vous répondez en tant que groupement</i>											
Il est prévu une avance. (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)											
Toutefois, les membres du groupement doivent justifier de la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire, à concurrence de 5 % du montant de l'avance.											
Les entreprises groupées désignées ci-après refusent de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des clauses administratives particulières :											

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

Le prestataire.

Le mandataire du groupement.

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le :

Par le prestataire.

Par Le mandataire du groupement destinataire.

Pour Le représentant du pouvoir adjudicateur,

A : le : (date d'apposition de la signature ci-après)

--	--	--

--	--